

La livre a atteint, hier mercredi, le cours de 154,50

Mais les cent francs belges ne valaient que 95 francs 25 français

La livre, le dollar et les cent francs belges ont eu pour cours hier : A 10 h. : 150.40, 30.97 et 59.00 ; A 11 h. : 152.60, 31.43 et 58.50 ; A 12 h. : 154.50, 31.90 et 57.00 ; A 14 h. : 154.00, 31.73 et 55.25

On peut trouver étrange qu'au moment où toute activité a cessé en Angleterre, la livre augmente de valeur, la raison de cet état de choses est pourtant bien simple : On connaît les sacrifices consentis Outre-Mauche pour conserver la livre-or et l'un de leurs résultats et qui est de taille : La grève générale qui actuellement coûte aussi cher qu'une guerre à ce pays.

En face du péril qui la menace, l'Angleterre rapatrie ses capitaux et sème sur toutes les Bourses de l'étranger, les francs français et belges, les lire italiennes, etc... qu'elle délaie ; ces valeurs baissent naturellement mais qu'advient-il le jour où notre alliée de 1914 sera forcée de racheter ces valeurs pour payer ses achats, en France, en Italie et en Belgique ? Une débauche de la livre tout simplement ; la Grande-Bretagne « liquide » actuellement en vitesse ces valeurs étrangères, mais bientôt elle les rachètera et probablement à des cours beaucoup plus élevés, d'autant plus que nos financiers ne manqueraient pas de tirer parti de la situation.

Le verdict de l'affaire de la rue Damrémont

BERNARDON ACQUITTE ; CLERC CONDAMNÉ A 3 ANS DE PRISON

La dernière audience a commencé par la plaidoirie de M. André Beithon, défenseur de Clerc. Il montra comme véritables responsables de la tuerie de la rue Damrémont, les jeunes fascistes et demanda l'acquiescement de son client.

M. Henry Torrès lui succéda pour présenter la défense de Bernardon. Il affirma sa conviction de l'innocence de son client.

Après délibération du jury, le verdict suivant fut prononcé :

Bernardon est acquitté. Clerc, bénéficiant des circonstances atténuantes est déclaré coupable, sans préméditation et à l'excuse de la provocation. Clerc est condamné à 3 ans de prison.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Sans grand changement ; nuageux, petites pluies ; vents de nord, 3 à 6 m., température minimum 6°.

Deux ministres belges ont donné leur démission, hier

Ce sont MM. Rollyn Jacquinmin ministre de l'Intérieur et Carton, ministre des Colonies

On recevait hier, la dépêche suivante de Bruxelles :

« Le ministre de l'intérieur belge a démissionné parce que le conseil des ministres s'obstine à ne pas envisager, en matière fis-



LES MINISTRES DÉMISSIONNAIRES. A gauche : M. Rollyn Jacquinmin, Ministre de l'Intérieur. — A droite : M. Carton, Ministre des Colonies.

cale, aucune concession sérieuse qui soit de nature à ramener le calme dans les esprits. On annonçait, d'autre part, que M. Carton, ministre des colonies, aurait suivi le baron Rollyn Jacquinmin dans sa retraite.

D'autre part, on reproduisait la dépêche suivante datée de Bruxelles, 4 Mai :

M. Janssen, ministre des Finances, a fait cet après-midi, à la Chambre, une déclaration sur la politique financière du gouvernement. Il a dit que la ratification de l'accord de Washington par le Sénat américain faciliterait la conclusion d'un emprunt extérieur, mais qu'il fallait assurer la mise en régie des chemins de fer et réviser le budget de 1926, qui fut calculé sur la base de la livre à 107.

Le ministre, analysant ensuite le budget de 1925, a annoncé que le déficit s'élevait à 549 millions à l'ordinaire et à 1.136 millions à l'extraordinaire. Quant à la consolidation des bons du Trésor, M. Janssen a déclaré que l'on avait dû renoncer au concours des banques privées et qu'il déposerait un projet de loi autorisant la Banque Nationale à augmenter de 600 millions ses avances à l'Etat.

M. Franck, libéral, parlant au nom de l'opposition, a reproché au ministre d'avoir permis de 350 millions dans la bataille au change et a conjuré la Chambre de ne pas permettre au gouvernement de faire de l'inflation par le crédit de 600 millions qu'il va demander à la Banque Nationale. La suite de la discussion a été remise à demain.

Une décision des réactionnaires. La droite du Sénat c'est-à-dire le groupe de la droite où dominent les idées conservatrices, s'est réunie hier matin et a décidé à l'unanimité, de repousser le projet de loi militaire et le projet concernant les pensions des employés.

4 MILLIONS d'ouvriers ont cessé le travail en Angleterre

Si la grève dure 15 jours elle coûtera 30 MILLIARDS

On annonçait mardi que 2.500.000 ouvriers anglais avaient quitté le travail pour appuyer les mineurs qui avaient décidé la grève générale et on a révisé les chiffres suivants : propos du chômage : mineurs : 750.000 ; cheminots : 325.000 ; employés de chemins de fer : 60.000 ; mécaniciens et chauffeurs de locomotives : 58.000 ; employés des transports en commun : 300.000 ; syndicats des industries du fer et de l'acier : 85.000 ; syndicats des papiers et de l'imprimerie : 185.000 ; avocats : 25.000 ; on atteignait le total de 2 millions 500.000 en ajoutant les grévistes de diverses professions se rattachant à celles énumérées ci-dessus.

Cela constituait la première vague d'assaut dans la lutte pour les salaires des mineurs.

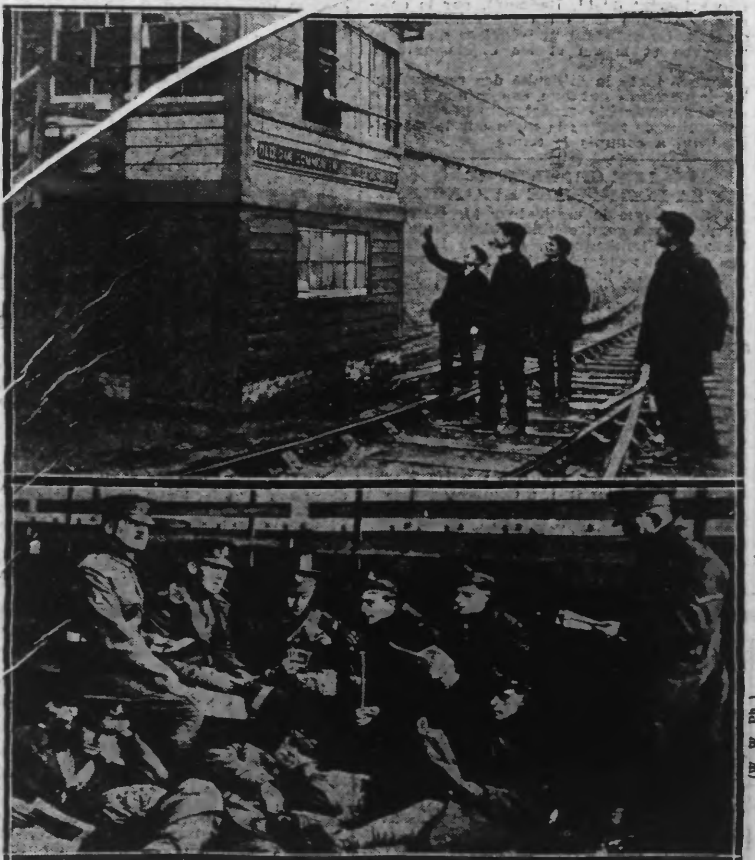
Mardi, on annonçait dans les milieux politiques que 4 millions d'ouvriers avaient cessé le travail. On calcule d'autre part que la grève coûte environ deux milliards par jour à l'Angleterre et un important industriel de ce pays, interviewé par un de nos confrères parisiens a déclaré : « Si la lutte se poursuit jusqu'à ses dernières limites, quinze jours — l'Angleterre sortira de là ap-



LES GRANDS CHEFS DU MOUVEMENT OUVRIER ANGLAIS. A GAUCHE : J. H. Thomas, ancien ministre travailliste, chef de l'Union Nationale des Cheminots. — AU MILIEU : Ramsay MacDonald, ancien ministre, leader du parti travailliste anglais. — A DROITE : Arthur Henderson, leader du parti travailliste.

peuvrait pour le moins de 30 milliards de francs. C'est presque le prix d'une vraie guerre, car on ne saurait encore mesurer exactement les répercussions futures du conflit, telles que perte de marchés, ruine industrielle d'entreprises moins solides et enfin, rattachement d'une production déjà lourdement handicapée par la concurrence mondiale.

A Londres, hier. Mercredi, Londres présente à peu près le même aspect que mardi. Cependant on constate une diminution appréciable de l'encoulement. Le désarroi du premier jour commence à faire place à la méthode. Quelques trains sur certaines lignes du Métropolitain



SCENES TYPIQUES DE GREVE. — En haut : Cheminote gréviste débouchant un de leurs collègues. — En bas : Un poêle de soldats chargés de la garde d'une gare.

circulent. Les grands centres commencent à être reliés les uns aux autres, grâce au concours de volontaires. Tout le monde y a mis du sien et s'est vite adapté aux conditions nouvelles.

Charges de la police à coups de bâtons. On relate qu'un taxi a été précipité du haut d'un pont dans la Tamise. De forts contingents de policiers volontaires, envoyés en toute hâte dans ces quartiers, ont exécuté des charges à coups de gourdin et ont dispersés les perturbateurs, dont un certain nombre ont été blessés ou contusionnés. Quelques arrestations ont été opérées.

Nombreux blessés. De nombreux grévistes et agents de police, blessés au cours des bagarres de l'autre nuit

AU CONSEIL GENERAL DU NORD

L'électrification des campagnes est poussée très activement dans notre Département

Le Conseil général réclame d'urgence la création d'un Office national du blé

Le Conseil général s'est de nouveau réuni hier après-midi en séance publique, sous la présidence assidue de M. Edouard POTIE avec M. BOURDON secrétaire.

M. le Préfet est à son fauteuil, assisté de M. LEROY, secrétaire général de la Préfecture.

rend un hommage ému, vivement applaudi, à ces vaillants défenseurs de la France.

Un projet de réforme des Chemins de fer départementaux

L'assemblée s'associe à une proposition de M. MAHIEU tendant à remplacer, sur nos voies ferrées départementales, pour le transport des voyageurs et de petits colis, la traction à vapeur par des services automobiles.

L'électrification des campagnes

M. MAHIEU signale l'effort admirable accompli par le département pour cette œuvre de réel intérêt national.

Le montant total des travaux exécutés actuellement dans le département du Nord pour l'électrification des campagnes s'élève à 7.800.000 fr. intéressant 70 communes groupées ou non en syndicat intercommunal.

Le concours financier de l'Etat (Ministère de l'Agriculture) qui a été accordé pour ces travaux d'amélioration agricole, s'élève comme subvention à 1.692.334 fr. et comme prêt à long terme à 1.437.734 fr.

D'autre part, le nombre des projets actuellement pris en considération par M. le Ministre de l'Agriculture et pour lesquels l'attribution du concours financier de l'Etat est en instance est de 27, intéressant 195 communes et prévoyant un montant total de travaux de quarante-trois millions.

Le service du Génie rural d'accord avec le service du contrôle de distribution d'énergie électrique poursuit les études nécessaires.

Les études paraissent pouvoir être terminées, au moins pour la partie essentielle, dans le courant de l'année 1926.

La réalisation se poursuivra parallèlement au fur et à mesure des disponibilités financières dans un délai qui, d'après l'allure actuelle des travaux, ne paraît pas devoir dépasser à un an.

LIRE : A SUITE EN DEUXIEME PAGE

Aujourd'hui, Conseil de Cabinet

Le « Temps » dit que les membres du gouvernement examineront jeudi, au cours du Conseil de cabinet, les mesures qu'il importait de prendre pour la défense du franc, ainsi que la situation au Maroc, telle qu'elle résultait de la réponse que doivent apporter les rifsains.

Des crédits alloués aux travaux de réfection et d'entretien de bâtiments départementaux sont votés.

Le Conseil décide de nommer une Commission chargée de se rendre au Maroc, en vue de l'érection d'un monument à la mémoire des soldats du Nord tombés en défendant cette importante position militaire. M. le président POTIE

Le Conseil décide de nommer une Commission chargée de se rendre au Maroc, en vue de l'érection d'un monument à la mémoire des soldats du Nord tombés en défendant cette importante position militaire. M. le président POTIE

Le Conseil décide de nommer une Commission chargée de se rendre au Maroc, en vue de l'érection d'un monument à la mémoire des soldats du Nord tombés en défendant cette importante position militaire. M. le président POTIE

Le Conseil décide de nommer une Commission chargée de se rendre au Maroc, en vue de l'érection d'un monument à la mémoire des soldats du Nord tombés en défendant cette importante position militaire. M. le président POTIE

Le Conseil décide de nommer une Commission chargée de se rendre au Maroc, en vue de l'érection d'un monument à la mémoire des soldats du Nord tombés en défendant cette importante position militaire. M. le président POTIE

Le Conseil décide de nommer une Commission chargée de se rendre au Maroc, en vue de l'érection d'un monument à la mémoire des soldats du Nord tombés en défendant cette importante position militaire. M. le président POTIE

Le Conseil décide de nommer une Commission chargée de se rendre au Maroc, en vue de l'érection d'un monument à la mémoire des soldats du Nord tombés en défendant cette importante position militaire. M. le président POTIE

Le Conseil décide de nommer une Commission chargée de se rendre au Maroc, en vue de l'érection d'un monument à la mémoire des soldats du Nord tombés en défendant cette importante position militaire. M. le président POTIE

Le Conseil décide de nommer une Commission chargée de se rendre au Maroc, en vue de l'érection d'un monument à la mémoire des soldats du Nord tombés en défendant cette importante position militaire. M. le président POTIE

Le Conseil décide de nommer une Commission chargée de se rendre au Maroc, en vue de l'érection d'un monument à la mémoire des soldats du Nord tombés en défendant cette importante position militaire. M. le président POTIE

Le Conseil décide de nommer une Commission chargée de se rendre au Maroc, en vue de l'érection d'un monument à la mémoire des soldats du Nord tombés en défendant cette importante position militaire. M. le président POTIE

Advertisement for 'NOTRE SOUSCRIPTION pour la Contribution volontaire' with a list of names and amounts.

Table listing subscription lists: PREMIERE LISTE 55.000 fr., DEUXIEME LISTE 20.995 fr., TROISIEME LISTE 4.744 fr. 95, QUATRIEME LISTE 5.579 fr. 14, CINQUIEME LISTE 2.502 fr. 65, SIXIEME LISTE 1.300 fr., SEPTIEME LISTE 6.560 fr. 75, Total 96.682 fr. 49.

Conformément au règlement de notre souscription pour la contribution volontaire, nous avons publié jusqu'à la septième liste des dons qui nous sont parvenus avec les noms et adresses des souscripteurs. A l'heure actuelle, la liste générale s'établit comme suit

BULLETIN DE SOUSCRIPTION à la Contribution volontaire

Form for subscription details: Nom, Prénoms, Profession, Adresse, Montant de la Souscription, SIGNATURE.

Les envois de fonds ou de valeurs devront être recommandés à l'adresse du « Réveil du Nord », 126 bis, rue de Paris, Lille (Souscription pour la Contribution Volontaire). Nous déclinons toute responsabilité pour les envois effectués dans d'autres conditions.

Les envois devront être accompagnés du bulletin ci-dessous, indiquant les noms, adresses, etc... des souscripteurs ou un pseudonyme.

Les envois de fonds ou de valeurs devront être recommandés à l'adresse du « Réveil du Nord », 126 bis, rue de Paris, Lille (Souscription pour la Contribution Volontaire). Nous déclinons toute responsabilité pour les envois effectués dans d'autres conditions.

Tu n'es que moisissure...

Il est réconfortant de penser qu'au milieu de tous les graves événements qui nous envahissent, baisse du franc, rapatriement de nos capitaux, etc... les savants, les pauvres savants qui souffrent plus cruellement que quiconque de l'augmentation du coût de la vie, continuent à travailler sereinement et dans une indifférence générale au bien de l'humanité...

C'est ainsi qu'il y a quelques jours le monde apprenait par le bouche de l'éminent professeur D'Arsonval résumant devant l'Académie des Sciences les travaux de son collègue Tissot une découverte stupéfiante.

Le corps humain ne serait qu'une moisissure organisée et les plus terribles maladies qui nous assaillent proviendraient à peu près uniquement de moisissures des végétaux.

Par exemple, l'homme, homme de terre contiendrait le virus de la variole, la rage, la scarlatine, la rougeole, la typhoïde, etc...

C'est tout simplement le bouleversement complet de nos principes d'alimentation. Si ces propositions sont confirmées, c'est la confusion des végétariens, la ruine des marchands de légumes et nos politiciens eux-mêmes qui nous cultivent avec tant de tendresse ne nous apparaîtront plus que comme de sordides criminels...

Il est vrai que le professeur Tissot prend soin de nous rassurer un peu. Notre organisme, ajoute-t-il, est fait pour digérer nos aliments sans qu'ils nous contaminent. On peut même dire que la craindre du microbe est exagérée.

Mais il est des précautions qu'il est bon de prendre et dont jusqu'à l'importance ne nous étions pas occupés, par exemple se laver la bouche après les repas et la soirée, se coucher pour éviter que les parcelles alimentaires qui restent entre les dents et dans la bouche ne se putréfient et deviennent une cause de contamination.

Le lavage des mains est important, mais surtout quand on a touché des choses qui contaminent et en particulier les légumes. Un ménage qui se dépêche de se coucher et se couche avec son enfant en lui passant ses mains sales sur la figure...

Mais, en dépit de ces réserves complaisantes, nous l'Académie des Sciences se montre maintenant effrayée de la responsabilité qu'elle a prise en publiant que le professeur Tissot est l'inventeur du masqué contre les gaz asphyxiants et qu'il a abandonné tous les bénéfices à l'Etat, elle lui marchande son invention...

Hélas, les savants ne sont que des hommes et les plus mesquines intrigues. Que de découvertes et de partant de questions ont été ainsi retardées ou empêchées par une mauvaise rivalité de personnes...

Paris. — M. Gaston Chéron, élu membre Académie Goncourt, remplacé M. Elémir Bourgeois. — M. Doumergue a assisté à l'inauguration du Parc des Expositions de la ville.

André FAGE.

Aujourd'hui lisez en 2^e page



Au Congrès des vins, liqueurs, etc.

Actuellement, se tient à Paris le Congrès National du Syndicat National du Commerce en gros des vins, cidres, spiritueux et li-

quidres de France, qui groupe 183 syndicats régionaux.

M. Fournier Demars a été élu, vice-président du bureau et délégué aux alcools. M. Bachelier (Nord) a été également élu vice-président et M. Condat (Nord) membre.

Le vote suivant a été adopté à l'unanimité :

« Que le commerce de gros ne soit pas obligé d'indiquer le degré sur les futailles et emballages mais seulement sur les factures et que, pour le commerce de détail, l'indication du degré ne soit pas exigée sur les futailles et emballages qui ne sont pas à la vue du public.

« Que la proposition de loi Capus soit rapidement votée et qui permettra de revenir, purement et simplement, au décret du 19 Août 1921, que la proposition de loi Desein soit rapidement votée par le Parlement.

« Un rapport de Bachelier, l'assemblée a demandé que la surtaxe d'exportation appliquée aux rhums soit transformée en une surtaxe fixe.

Des vœux protestant contre la rétroactivité des impôts contre les privilégiés des bouilleurs de cru, contre la taxe de luxe, etc., ont été également adoptés.